

A R T I C L E IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.

I. **L'**Ouvrage de la Pacification générale avance toujours, quoiqu'avec ass-z de lenteur, & il ne paroît plus que la Paix puisse être publiée avant la fin de l'année, pour diverses raisons, dont l'une est l'évacuation du Milanez à faire par les François & Piémontois, celle de la Toscane par les Espagnols, & celle des trois Places de l'Empire qui demeurent occupées par des Troupes de France. La cession de la Lorraine, quoique toute réglée, n'est pas non plus le moindre sujet qui retarde cette publication, puisqu'elle ne doit avoir lieu, suivant une nouvelle Convention, & les bruits publics, qu'à l'ouverture de la succession de Toscane, parce qu'on assure qu'on n'a pû convenir d'un équivalent pour le Duc de Lorraine. Quoiqu'il en soit, on ne fera pas long-tems sans sçavoir au vrai à quoi l'on en est par rapport à cette affaire, & si l'on tardera encore à se rendre aux instances de la Cour de Vienne qui se porte avec tant de candeur à finir le grand ouvrage de la Paix.

Etat des affaires par rapport à la Paix.

II. C'est à la sollicitation de la Cour sur le rapel de la Flotte Angloise dans le Tage, que le Roi de la Grande-Bretagne paroît enfin s'être rendu, cette Flotte, comme on l'a remarqué, ayant commencé à faire voile vers ses Ports. La bonne harmonie qui par-là semble entièrement rétablie entre les Cours de Madrid & de Lisbonne, est ainsi l'ouvrage du Ministère François; & par cette influence qu'il a eu